

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT

COLLEGE JEAN-ROSTAND

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2019/2020

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 18 septembre 2019

Présidence de : Eliane LONGEVILLE

Quorum : 16

Nombre des présents : 20

Nombre d'absents excusés : 3

SOMMAIRE

Décision

page

numero
d'acte

Pieces
jointes

DES QUESTIONS TRAITÉES

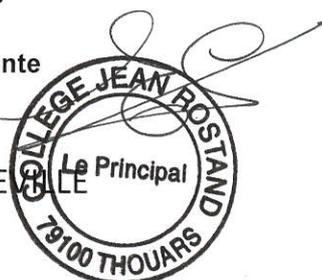
Avis
Vote
Extrait
Motion

désignation N°

Signatures

La Présidente

E. LONGEVILLE



La Secrétaire

A. ROUSSEAU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 1^{er} OCTOBRE 2019

NOM, PRENOM, FONCTION	PRESENT	ABSENT	EXCUSÉ	REPLACÉ PAR	ÉMARGEMENT
1°) Présidente Mme LONGEVILLE Eliane, Principale	X				
2°) Représentants de l'Administration Mme CELAURE Marie-Christine, Principale adjointe M. GIRAULT Christophe, Directeur adj. de la E.G.P.A M. COMOLE Jean-François, C.P.E M. TIREBOIS Daniel, Gestionnaire	X X X X				
3°) Représentants des Collectivités Territoriales M. SINTIVE, représentant du conseil départemental Mme MAHIET-LUCAS, représentante du conseil départemental Mme ARDRIT Edwige, représentante de la communauté de communes. M. COCHARD Philippe, représentant la Ville de Thouars			X X X		
4°) Personnalité qualifiée M. FUZEAU Bruno					
5°) Représentants des personnels de l'établissement ANGILERI Eric, professeur DIAS Anne-Caroline, professeur ROUSSEAU Anne, professeur DEPLANNE Angélique, professeur GOARDET Sophie, professeur CHARRE Emmanuel, professeur DELIGNE Roxane, assistante d'éducation LANDREAU Denis, chef cuisinier LAVIGNE Sophie, agent d'accueil MENARD Patricia, secrétaire	X X X X X X X X X X	X		Boisot Alice Léon	
6°) Représentants des Parents d'Elève EVAÏN Eric, parent d'élève MAGNOU Roxane, parent d'élève DE KEATING HART Sophie, parent d'élève BOUTREUX Régis, parent d'élève BREMAND Aurélie, parent d'élève GUINUT Alexandra, parent d'élève CHAMPION Nathalie, parent d'élève	X X X X X X				
7°) Représentants des élèves BARON Alice, élève de 5 ^e E HEBERT Lila, élève de 3 ^e F LASSALLE Camille, élève de 4 ^e B	X X X	X	X	Doussaint Cécile	

Madame la Principale ouvre la séance à 18 heures. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer. Madame la Principale présente les excuses de Monsieur Sintive et de Madame Mahiet-Lucas, représentants de la collectivité de rattachement et de Monsieur Cochard représentant de la municipalité.

Madame Rousseau, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation assure le secrétariat de séance.

Le procès verbal du conseil d'administration du 25 juin 2019 ne faisant l'objet d'aucune observation est adopté à l'unanimité.

RUBRIQUE I. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1-1 Programme annuel d'actions 2019 :

Mme Longeville présente le programme d'actions par niveau.

Il est à noter une évolution, par rapport aux années précédentes concernant la participation financière des familles aux actions :

- toute action obligatoire sur temps scolaire sera gratuite pour les familles c'est à dire qu'elle sera prise en charge par le budget de l'établissement.
- les actions facultatives (ex : séjours) pourront faire l'objet d'une demande de participation financière aux familles, dont le montant sera voté en CA.

Mme Longeville précise qu'il s'agit d'un programme prévisionnel : certaines actions ne se feront peut-être pas et d'autres pourront s'ajouter selon les opportunités. Il sera toujours possible d'acter ces actions lors de futurs CA.

Le projet « Discipline positive » est en cours de construction : il s'agit d'un projet financé par la politique de la ville. Une rencontre doit avoir lieu avec un représentant de la ville pour voir quel montant serait alloué à ce projet qui doit être finalisé avant fin novembre.

Mme Longeville aborde le premier axe du projet d'établissement à savoir « Construire des apprentissages sur mesure ». Les projets menés sont : Accompagnement Personnalisé, Devoirs faits, 6è inclusive, Etudes dirigées en 6^e et 3^e, 2 référents Assedu pour chaque niveau, passerelles et inclusions entre les structures et dispositif AcC3 et AcC4 qui propose un tutorat orienté vers les élèves décrocheurs avec un sas d'accueil pour les élèves absentéistes lors de leur retour au collège.

Mme De Keating-Hart, représentante des parents d'élèves, pose une question concernant les lignes grisées dans le programme d'actions : Mme Longeville lui répond qu'il s'agit de projets non retenus pour des raisons de coût financier et d'organisation au sein de l'établissement. Pour l'année scolaire 2019/2020, c'est le niveau 3è qui a été privilégié pour les projets de type séjour avec selon les classes un séjour pédagogique à Saintes et un séjour pédagogique à Toulouse.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

1- 2 Attribution des indemnités pour missions particulières 2019-2020

La dotation de l'établissement en IMP est de 10,25h. Leur répartition a été abordée lors du conseil pédagogique :

- Cycle 4 : M. Bourdet 0,5
- Coordo EPS : . M. Dubis et Mme Girault 1x2
- Parcours Avenir : M. Champalou et M. Charré 0;5x2
- Parcours Citoyen : M. Gainant 0,5
- Parcours Santé : M. Hébert 0,5
- Référent Cultuel : Mme Goardet 1
- RUPN : M. Champalou et M. Gainant 1x2
- Chorale : Mme Fumeron 1
- Devoirs faits : M. Comole 0,25

1-3 Evolution de l'atelier production industrielle en vente distribution logistique :

Il existe actuellement 3 plateaux techniques: HAS, ERE, Habitat. Le quatrième plateau (PI) a été « gelé » pour 2 années suite à une baisse d'effectifs ; il doit rouvrir à la rentrée 2020. Cet atelier était trop axé sur la métallerie et demandait des investissements élevés pour le mettre aux normes : il a donc été décidé de le modifier en plateau Vente Distribution Logistique (VDL). Cet atelier permettra de répondre à une demande forte de nos élèves et de mettre en place une interaction entre les différents plateaux et les associations du collège (AS, FSE...). Il serait même envisageable, à moyen terme, de créer une mini-entreprise au sein de l'établissement pour montrer comment fonctionnent les différents postes d'une entreprise. L'objectif est que le plateau soit opérationnel en septembre 2020. Un rendez-vous est prévu le 15 octobre avec le Conseil Départemental pour appuyer ce dossier et obtenir un financement. Le projet doit être validé par le CA avant d'obtenir l'aval académique. Mme Longeville et M. Girault font remarquer que ce projet a déjà le soutien des Inspecteurs de la discipline.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

1-4 Bilan de fonctionnement 2018/2019

Le rapport annuel a été rempli par M. Berthet. Mme Longeville fait différentes remarques concernant ce rapport :

- elle rappelle en particulier que même si le taux de PCS (professions et catégories socio-professionnelles) défavorisées est moins important en 6è, il reste élevé pour l'ensemble du public accueilli sur l'établissement (autour de 55 % de PCS défavorisées).
- concernant le taux de boursiers, il semble faible par rapport aux taux départemental et académique, mais depuis deux ans la demande de bourses se fait par Internet ce qui est un barrage pour les familles malgré l'aide offerte par l'établissement.
- de même pour les transports scolaires : la demande de prise en charge reste compliquée pour nos familles.
- elle souligne la belle réussite aux examens du DNB Pro et CFG. Quant au DNB général, elle constate que les résultats sont inférieurs à la moyenne académique (moyennes des épreuves écrites, socle de compétence), mais doivent pouvoir être améliorés.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

RUBRIQUE II FONCTIONNEMENT GENERAL

2-1 Attribution des logements de fonction :

A ce jour, il y a 5 logements de fonction dont 2 sous contrainte d'amiante inerte et donc inhabitables en l'état.

L'attribution des logements de fonction est la suivante :

- Logement 31 à Mme Longeville, Principale
- Logement 23 à Mme Célaure, Principale Adjointe

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2-2 Concession de logements 2019-2020 :

Le logement 29 est accordé à un agent dépendant du Conseil Départemental avec une convention précaire pour l'année.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2-3 Contrats et conventions :

Le CA donne délégation au chef d'établissement pour signer les contrats infra-annuels (passation des marchés à incidence financière annuelle).

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le CA doit se prononcer sur la convention « chorale Nord-Deux Sèvres » qui permet le partenariat entre l'association de l'APEMEN et l'établissement (participation de 3 € pour chaque élève inscrit à la chorale).

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le CA se prononce sur la convention permettant le partenariat avec l'IFSI (école d'élèves infirmiers) pour le projet EVAS en 6ème.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2-4 Convention pour l'organisation des stages d'observation en milieu professionnel (niveau 3^e)

Le CA se prononce sur trois conventions concernant l'organisation des stages en milieu professionnel (stage d'initiation, stage d'application, stage d'observation).

permet aux élèves de 4^e et de 3^e, âgés de 13 ans et plus, de faire des stages en entreprises privées.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2-5 Services de vacances :

Mme Longeville : Vacances d'Automne

M. Tirebois : Vacances de Noël

M. Girault : Vacances d'Hiver

Mme Célaure : Vacances de Printemps

2-6 Tarifs :

Il a été décidé que la carte de self serait désormais gratuite, mais en cas de perte ou de dégradation, il en coûtera 2€ aux familles pour la remplacer.

Concernant les livres du CDI et les manuels scolaires : ceux qui seront perdus seront facturés au tarif du neuf.

La chambre d'assistant est mise à disposition des professeurs remplaçants pour un montant de 95 € par mois ou de 10 € la nuitée.

En cas de perte ou de destruction du carnet de correspondance, son renouvellement sera facturé 1,50 €. Mme De Keating Hart demande s'il ne serait pas plus intéressant de mettre un tarif plus élevé pour éviter les pertes. Il lui est répondu que les carnets sont financés par des crédits d'Etat, le remplacement se fait donc au coût réel de l'achat.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2-7 Sorties et voyages scolaires 2019-2020 : participation des familles :

En liaison avec le programme d'actions précédemment étudié, l'établissement demande une participation financière aux familles.

Le CA doit se prononcer sur les sommes suivantes :

- Découverte de la Vallée du Thouet : 10 €/élève

- Théâtre en soirée : 2 €/élève

- Séjour à Saintes (3^e) : 190 €/élève

- Séjour à Toulouse (3^e) : 190 €/élève

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Mme Brémand, représentante des parents d'élèves, remarque que la participation demandée est la même pour les deux séjours alors que l'un dure 3 jours et l'autre 4. M. Tirebois, gestionnaire, répond que le coût plus élevé du séjour à Saintes est lié aux activités proposées et au fait que l'établissement

M soit passé par un organisme extérieur.

RUBRIQUE III VIE BUDGETAIRE ET FINANCIER

3-1 DBM : admission en non valeur

Le CA doit se prononcer sur une admission en non-valeur, il s'agit d'une créance non recouvrée d'un montant de 118,15€ qui correspond à deux trimestres de restauration non payés en 2016.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le CA doit se prononcer sur un prélèvement de 118,15€ sur fonds de réserve pour rembourser cette dette.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3-2 DBM pour sortie d'inventaire :

M. Tirebois présente le protocole listant les modes d'attribution des aides du fonds social. Ce vote est demandé par l'agence comptable.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fin du conseil d'administration à 19H30.